

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-473100

148783

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : C474

Société : Q.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL FADEL Nadia

Date de naissance :

21.12.1961

Adresse :

Rue de l'Emirat Rés. Wissam El Aayt 6
Casablanca

Télé :

06 61 10 79 55 Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :


Dr. AFAILAL Lalla Aziza
Spécialiste en Dermato-Vénerologie
6, Quartier des Hôpitaux - Casablanca
Tél. : 05 22 20 51 49 - Fax : 05 22 22 75 30

Date de consultation :

25/01/2023

Nom et prénom du malade :

EL FADEL Nadia Age : 61 a

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

dermatose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 6-Quartier des Hôpitaux - Casablanca

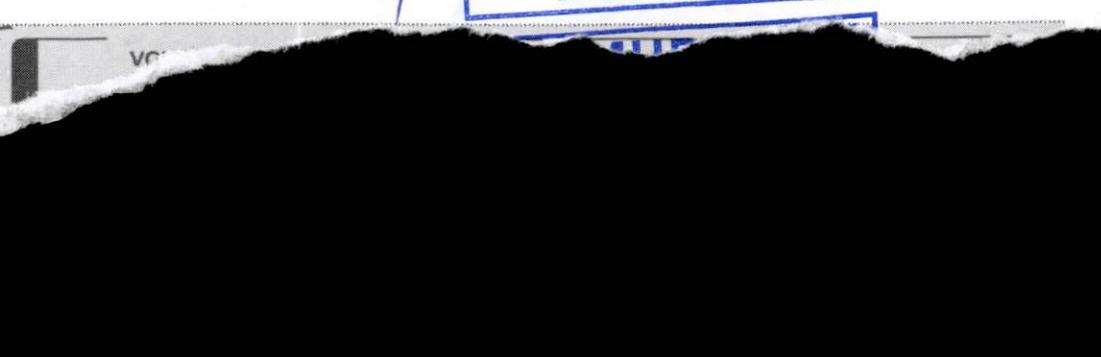
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : M. BOUZACHANE


MUPRAS
ACCUEIL
I. BOUZACHANE



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/01/2023	9	1	350 DA	INP : 091002849 Dr. AFAILAL Lamine Aziza Spécialiste en Dermato-Vénérologue 6. Quartier des Mouloua - Casablanca Tél: 05 22 22 75 19 - Fax: 05 22 22 75 19

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Secrétaire	Date	Montant de la Facture
Pharmacie SEKKI Mme SEKKI 18, Rue Rezgui / Bd. Abdessalem Bab El Oued - Casablanca Tél. 051 21 75 80	25/01/23	294.60

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

AUXILIAIRES MÉDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Aziza AFAILAL

Spécialiste en Dermatologie
et Vénérologie

Ex. Enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

Médecine Esthétique

Chirurgie Dermatologique
et Laser

Casablanca, le



الدكتورة عزيزة أفيال

اختصاصية في الأمراض الجلدية
و التنايسيلية

أستاذة سابقا بكلية الطب
بالدار البيضاء

طب التجميل

الجراحة الجلدية

و الليزر

الدار البيضاء، في :

25/12/2023

Dr. EL FADEL A. A.



1- Nettoyer tout le corps à l'eau savonneuse

2- ~~l'huile~~ huile et savon

2390 x 5 huile d'olive et huile de jojoba

3- ~~250ml + 100ml~~ huile d'olive x 100ml

~~80ml huile d'olive au citron~~

4- ~~Extranaq 1g le matin au petit déjeuner~~

~~291.50~~

~~100g~~



5- Lipikar Savon AP+

~~Yoga pour le corps~~

~~294.60~~



6, Avenue des Hôpitaux - Résidence du Parc 2^{ème} étage - Quartier des Hôpitaux - Casablanca

Tél.: 0522 20 56 49 - Fax : 0522 22 75 30 / E-mail : a.affiliate@gmail.com

Dr. AFAILAL Lalla Aziza
Spécialiste en Dermato-Vénérologie
3, Quartier des Hôpitaux - Casablanca
05 22 20 56 49 - Fax : 05 22 22 75 30

Pharmacie LIAS
Mme. SEKKAT Lalla
18, Rue Recumur / Bd. Abdellatif
Quartier des Hôpitaux - Casablanca
0522 27 65 80